VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN THORNTON.

No 76,840 --- Cour Civile de District --- Paroisse d'Orléans --- Division A.

EN vertu d'un ordre de l Hon. Cour Civile de District, paroisse d Orleans, Division A, ledit ordre daté et signé le 8 février 1906, et adressé à Joseph L. Onorato, enchanteur je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI le 13 mars 1906 à midi, les propriétés foncières, suivantes

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privileges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième dist lot de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, Magasins Jackson et Constance, et désigné par le numéro seize, sur un plan dressé par W Thornton Thompson assistant voyer, a la date du 3 novembre 1844, et déposé en l'étude de D. I Ricardo, ancien notaire, pour référence. Ledit lot mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Joséphine entre les rues Constance et Magasins sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Les améliorations consistant d'un cottage double, connu comme Nos 1012-14 rue Joséphine, le loyer sera annoncé a la vente.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par Felicity Road Vieille rue Magasin Laurel et Ste Marie, désigné par le No 9 de l'Ilet Trois C sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer de ville le 23 mai 1829, et déposé en l'étude de Théod re Beghere, ancien notaire en cette ville ledit lot ayant en mes re française cinquante pieds de face à la rue Ste Marie par cent et quarante deux pieds six pouces et demi de profondeur sur la ligne de la propriété maintenant ou an refois appartenant à Shelston et Martineau et cent quarante trois pieds six pouces et trois huitièmes de profondeur sur le côté du lot numéro dix, ensemble avec la résidence en bois à un étage qui s'y trouve connu par le vieux No 167 rue Ste Marie.

Les améliorations consistant d'un cottage double connue comme Nos 939 41 rue Ste Marie, le loyer sera annoncer à la vente.

3 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privileges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent situé dans le quatrième distr ct de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Philip Première Dryades et Baronne, formant l encoignure des rues Philip et Dryades et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Philip sur une profondeur et façade à la rue Dryades de quatre vingt dix pieds trois pouces le tout d après un devis d arpentage annexé à un acte par lequel M. John Thornton a acquis ladite propriété.

Les améliorations sur ledit lot consistant en un cottage double en bois connu comme No 372 rue Philip. Ledit lot de terre est composé des parties des lots originaux Nos 4, 5 et 6, démontré sur un plan de C. A. Hedin, daté le 27 octobre 1854, déposé en l étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistant en un cottage double, connus comme Nos 1836 38 rue Philip le loyer sera annoncé à la vente.

4° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par l avenue Jackson les rues Joséphine, Annonciation et Chippewa, désigné par le No dix sur un plan fait par Sidney G. De Lisle, voyer, daté le 22 avril 1891 une copie dûment certifiée par W. I. Hodgson, enchanteur, est annexé a un acte d achat par M. Thornton et d après lequel dit plan ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à l'avenue Jackson sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ou en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 727 29 avenue Jackson Le loyer sera annoncé à la vente.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Joséphine, mesurant vingt six pieds sept pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins en mesure américaine et conformément à un devis fait par J. F Braun, architecte, annexée à un acte de vente de

Suite

Banque à B. G. Carbajal, passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 12 décembre 1891, le dit lot étant une po tion la plus près de la rue Annonciation, d un lot de terre désigné par le numéro onze de l Ilet No 10 sur un plan original du Faubourg Lafayette, déposé en l'étude de Carlisle Pollock ancien notaire en cette ville, lequel dit lot No 11 a été subdivisé conformément avec le devis référé.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme No 723 avenue Jackson. Les loyers seront annoncé à la vente.

6° Une certaine po tion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situées dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, Constance, Jackson et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure trente cinq pieds de fa e à la rue Joséphine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles mesure américaine et même est composé du tout du lot No 29 et de six pieds de face, par la sus-dite profondeur de cette portion du lot No 28 contigue ledit lot No 29 lequel dit lot No 29 a une façade de vingt neuf pieds a la rue Joséphine par une profondeur de cent pieds, d'après un p an de V. Eggloffstein, ingénieur civil, daté le 25 février 1857, et déposée dans le livre des plans No 2 de A. C. Armstrong, ancien notaire

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 912 14 rue Joséphine, le loyer sera annoncé à la vente

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, Annonciation et Chippewa, désigné par le No dix sur un plan fait par Sidney G. De Lisle, voyer, daté le 22 avril 1891 une copie dûment certifiée par W. I. Hodgson, enchanteur, est annexé a un acte d'achat par M. Thornton et d après lequel dit plan ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à l'avenue Jackson sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ou en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 727 29 avenue Jackson Le loyer sera annoncé à la vente.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Joséphine, mesurant vingt six pieds sept pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, mesure américaine et conformément à un devis fait par J. F Braun, architecte, annexée à un acte de vente de

Banque à B. G. Carbajal, passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 12 décembre 1891, le dit lot étant une po tion la plus près de la rue Annonciation, d un lot de terre désigné par le numéro onze de l Ilet No 10 sur un plan original du Faubourg Lafayette, déposé en l'étude de Carlisle Pollock ancien notaire en cette ville, lequel dit lot No 11 a été subdivisé conformément avec le devis référé.

Les améliorations consistent en une résidence double a deux étages connue comme No 918-20 rue Joséphine. Le loyer sera annoncé a la vente.

10° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privileges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Magasin Jackson et Joséphine, désigné par le numéro quatorze, et mesurant trente et un pieds sept pouces et six et 7/10 lignes de face à la rue Joséphine sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profond ur, agréable à un plan dressé par W. T. Thompson, date le 3 novembre 1844, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, an ien notaire, une cop e duquel plan est annexé à un acte passé pardevant W. H. Peters, ancien notaire, le 15 mars 1859.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 1004 06 rue Joséphine Le loyer sera annoncé à la vente.

11° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privileges servitudes et dépendances appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Caron delet Ste Marie et St André, désigné comme lot numéro quarante quatre sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 79, lequel dit lot mesure trente pieds et cinq lignes de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de quatre vingt dix pieds, entre lignes parallèles, la quelle propriété a été achetée par le défunt John Thornton par achat de Mlle Emma King et als par acte pardevant Martin Voorhies, ancien notaire, le 26 juin 1896 enregistré dans le bureau des transferts, livre 159, folio 598.

Les améliorations consistent d une résidence double a deux étages connue comme Nos 1830-32 rue Ste Marie. Le loyer sera annoncé à la vente.

12° Un certain portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privileges servitudes et dépendances, la dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jackson Constance, Josephine et Laurel, désigné comme lot No 30 sur un plan par V. Eggloffstein ingénieur civil, daté le 25 janvier 1847, déposé comme plan No 2 dans le livre des plans en l'étude de Ainsworth notaire, lequel dit lot mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Joséphine sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une résidence double a deux étages connue comme No 908 10 avenue Jackson. Le loyer sera annoncé à la vente.

13° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Huitième, Colisée et Chestnut, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par H Moshausen, voyer, daté le 4 mai 1884, et déposé pour référence dans les registres de L. Herman, alors un notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, et est le lot le plus près de la rue Colisée des deux lots de terre qui ont été acquis par O Mc Kerder par achat de Jas B. McConnell, par acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 8 septembre 1885.

Les améliorations consistant d un cottage double, connu comme Nos 1320 22 rue Septième, le loyer sera annoncé à la vente.

15° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances là dessus appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, et désigné par le No 14 sur un devis d arpentage par A. De Armas, député voyer de ville, daté janvier 1854, lequel dit lot mesurant d'après ledit devis trente et un pieds six pouces de face à la rue Dryades, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt et un pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot No 15, et cent vingt et un pieds quatre pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Joséphine

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2108 10 rue Dryades, le loyer sera annoncé à la vente.

16° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet No 275, borné par les rues Chesnut, Camp, Toledano et l'avenue Louisiana; lequel dit lot est désigné par le No 6 sur un plan dudit ilet, fait par H W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 15 décembre 1894, et annexé à un inventaire de la succession de John P. Weber pris par J. D. Taylor, notaire, le 25 septembre 1895 et d'après ledit plan, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Chestnut, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix huit pieds.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3318-20 rue Chestut Le loyer sera annoncé a la vente.

17° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privileges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant située dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Brainard Caron delet, Philip et Jackson, lequel dit lot est désigné par la lettre I, sur un plan fait par Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 6 mars 1904, annexé à un inventaire dans la succession de Mme M. C. Jennings, pris pardevant W. M. Gurley, notaire le 10 février 1904, et d'après lequel dit plan ledit lot commence à une distance de cent quarante six pieds sept pouces et sept lignes de l encoignure des rues Philip et Brainard, et mesurant comme suit Trente cinq pieds cinq pouces de face à la rue Brainard et sur l'autre ligne de côté vers la rue Philip et le divisant du lot H cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes, auquel point ledit lot a une largeur sur la ligne du fond courant a angle droit avec la rue Jackson de cinq pieds cinq pouces, duquel dit point il a une autre profondeur sur la ligne courant parallé e à la rue Jackson de trente pieds sur la ligne courant parallèle a la rue Carondelet, et a une profondeur sur l autre ligne de côté vers la rue Jackson de cent quarante sept pieds huit pouces et deux lignes et est composé des parties des lots originaux Nos 6 7, 8, 9 et 10 d'après un plan de L. Sarpy, voyer, daté le 2 mars 1844 et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 27 mars 1844.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2238 40 rue Brainard. Les loyers seront annoncés à la vente.

18° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre A sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 10 août 1905, annexé à cet inventaire pour référence complete, d après lequel dit plan ledit lot mesurant trente quatre pieds six pouces et quatre vingts de face à la rue Sud Franklin, comme elle est maintenant appelée, par quatre vingt deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles et formant partie des lots originaux 15, 16 et 17 ledit lot B se trouvant entre les lots A et C sur ledit p an.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2104-06 rue Sud Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

20° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre C, sur un plan fait par Edgar Pilié voyer, le 10 août 1905, annexé a cet inventaire pour référence complete, d après lequel dit plan ledit lot C mesurant trente trois pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Sud Franklin, ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée, sur quatre vingt deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, et formant partie des lots originaux 15, 16 et 17, ledit lot C contigu au lot B sur le côté vers la rue Jackson.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme les Nos 2110-12 rue S. Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant a portion de crédit, s'il y en a, en 1 et 2 ans se présentéo par des billets des acquéreurs payables en 1 et 2 ans portant 7 0/0 d'un tiers par an de leur date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, garantis d'un tel paiement par bien du vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité Les actes de vente devant être passés pardevant J L Spearing, notaire, aux frais des acquéreurs, les acquéreurs de ont assumer toutes les taxes pour 1906 et aussi de payer pour tous les certificats indefendus à la vente et l'exécuteur de collecter et retenir tous les loyers des propriétés vendues jusqu'à la date du passage des actes de vente pardevant notaire, Un dépôt de 10 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 318 rue Baronne.

Andrew H. Wilson, avocat.
10 fév—10 11 18 25—mars 4 11 13

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MARY EVE MORGAN.

No 77 237—Cour Civile de District pour la Paroisse d Orléans—Division D.

EN VERTU d'un jugement de l Hon. Cour Civile de District Division D, paroisse d Orleans ledit jugement rendu et signé en Cour ouverte le 16 janvier 1906, et une commission a moi adressée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 8 mars 1906, à midi, les propriétés foncières, ci après

Une certa ne portion de terre, ensemble avec tous et singuliers, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privileges servitudes et dépendances, appartenant, situé dans le Qua rième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 197, borné par les rues Prytanée, Quatrième, Colisée et Washington. Ladite portion de terre est désigné par la lettre A sur un devis dressé par E. Pilié, daté le 18 mai 1890 d'après lequel devis d arpentage ladite portion de terre est composée du tout des lots orig nalement désignés par les numéros 4-5 6 7, 8, 9 10, 12, 13, 17 et 18 et la moitié du lot No 14 d après deux plans dressés par C. A. Hedin, voyer, un daté le 18 mars 1856, déposé en l'étude de H B. Cenas ancien notaire en cette ville, et un daté le 27 décembre 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire, comme plan No 59, laquelle dite portion de terre commence à une distance de soixante dix sept (77) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de l'encoignure de l'avenue Washington et mesure cent quatre vingt (180) pieds trois (3) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de deux cent quatorze (214) pieds onze (11) pouces et deux (2) lignes, et une première profondeur sur l autre ligne de côté de cent vingt cinq (125) pieds six (6) pouces et quatre (4) lignes de la s'élargissant à un angle droit soixante dix sept (77) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes sur une ligne courant vers l avenue Washington, de la une deuxième profondeur et façade à l avenue Washington de quatre vingt neuf (89) pieds quatre (4) pouces et deux (2) lignes, et une largeur sur la ligne du fond de deux cent cinquante sept (257) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes.

Les améliorations comprenant la résidence en briques à deux étages, formant l encoignure sud est des rues Quatrième et Prytanée, et une résidence en briques à deux étages contenant 7 chambres, sur un lot s'ouvrant sur la rue Washington.

L encanteur est requis d offrir en vente premièrement les propriétés foncières par lots, comme il est démontré par le plan d arpentage fait par D. M. Brosnan, ingénieur civil et député voyer de ville de la date du 9 janvier 1906 et de faire une adjudication lot par lot, après il offrira en vente les propriétés foncières susdécrites et en bloc, et si le montant offert pour la propriété pour le tout excédant le total de l'adjudication des lots par lots, alors toutes les adjudications des lots seront comme s'il n avaient pas été faites et toutes les propriétés seront adjugées au plus haut enchérisseur en bloc, qui devra immédiatement déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l encanteur, mais si le total de l'adjudication en lots excede le total de l adjudication en bloc on en totalité alors l'acquéreur de chaque lot devra déposer avec l encanteur, 10 pour cent du prix d achat, et adjudication en lots sera final et obligatoire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, à un crédit d un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l acquéreur a son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l année 1906. L acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant C. T. Soniat, notaire.

J. L. ONORATO
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 313 rue Baronne.

MM Clegg & Quintero, Avocats
28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 4 8

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'emplacement de commerce de choix

A l'encoignure des rues Dryades et Clio.

Une des meilleures encoignures en cette ville pour une Pharmacie ou pour n'importe quel autre genre d'affaires au détail. Dans un endroit où le commerce de détail du Marché Dryades augmente chaque jour et la seule encoignure disponible dans ce voisinage.

La rue Dryades est pavée et cette encoignure est une ou des milliers de personnes y passent toutes les heures. L'occasion pour un homme actif de gagner de l'argent et être parmi les marchands les plus progressifs de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Johanna Byrne Veuve de W.F. Atkinson—Cour Civile de District, Division B, No 75,445.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 février 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bacchus, maintenant Baronne, Dryades, Clio et Erato, et désigné comme lot No 32 sur un plan déposé en l'étude de T O Stark ancien notaire, sous le No 172. Ledit lot formant l'encoignure des rues Dryades et Clio, et mesurant vingt six (26) pieds, huit (8") pouces et trois (3") lignes de face à la rue Dryades par une profondeur de cent dix (110') pieds neuf (9") pouces et six (6"') lignes entre lignes parallèles et façade à la rue Clio, et formant partie d une grande portion de terre qui fut acquise par John M Bell, de W M Wright et A. H. Wallace, par acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire. De cette description ci-dessus doit être déduite la vente faite le 18 mai 1892 de deux portions de terre, une mesurant huit (8') pieds huit (8") pouces et trois (3"') lignes de face à la rue Dryadee sur cent dix (110') pieds neuf (9") pouces six (6"') lignes de profondeur, et l autre étant le fond du lot ci dessus et mesurant quatre (4') pieds de face à la rue Clio sur dix-huit (18') pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, acquis par Mme Atkinson le 11 novembre 1859 enregistré dans le livre des transferts 79 folio 466.

Les améliorations comprenant l'emplacement simple d'affaires à deux étages et résidence, No 1200 rue Dryades, à l'encoignure de la rue Clio, et contenant un magasin extra grand adapté pour n'importe quel genre d'affice, entrée de vestibule sur la rue Clio, avec vestibule, salle à manger et cuisine, office, avec vitrière et deux entrées à l'encoignure. Deux vestibules et six chambres à coucher au premier étage, emménagées de façon à ce que l'accès à l'une ou à l'autre peut être fait sans traverser les chambres. Grande cisterne, cour large et pavée et pouvant être loué a un bon locataire de $70 a $75 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, avec intérêt de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et la portion de crédit étant garantie par lien spécial de vendeur et privilège sur ladite propriété foncière, l'acquéreur en plus du montant de son enchère devant payer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1906, tous les frais de certificats et d'assumer le montant dû pour le paiement de l'asphalte de la rue Dryades; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente.

L acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. C. Marx, notaire.

Saunders & Gurley, avocats.
25 fév—25 27—mars 4 11 18 25 27 29

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple attrayant, avec entrée pour voiture, No 806, avenue Louisiana Entre les rues Annonciation et Laurel.
Succession de Mme Pauline Dubio veuve de feu Benoit Carambat.

No 78 162—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, rez de chaussée, MARDI, le 13 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 6 février 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal No 806 avenue Louisiana, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Annonciation (autrefois Jeanerette), Laurel et Delachaise, situé à une distance d'environ 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Annonciation, et mesure en mesure américaine, 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, désigné par le numéro huit sur le plan original dudit ilet, dressé par W. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848 et déposé en l'étude de J. R. Beard, notaire, comme plan No 13.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette avec un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, office, galerie sur le devant, etc; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. la maison est bien tapissée et le tout en bon état. La banquette et la cour sont pavées en Schillinger.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 audessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

11 fév- 11 18 25 28—mars 4 11 12 13

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence Double à Deux Etages, 1023-1027 et 1029 Rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Calliope.

Sur un grand terrain, 53 pieds par 190 pieds.

Succession de Helen Scott, veuve de Jacob Everhart

No 77,968—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—C. A. Tessier, Encanteur, bureau 134 rue Carondelet JEUDI, le 22 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Calliope, Dryades et Delord (maintenant l'avenue Howard) désigné par le No 14 sur un plan par Jos. Pilié, annexé à un acte de vente, passés pardevant Felix De Armas, ancien notaire, le 30 janvier 1829, ledit lot mesurant en mesure française, 51 pieds de face à la rue Baronne, par 140 pieds de profondeur; les améliorations sont désignées par les Nos 1023 1027 et 1029 rue Baronne, et comprenant une bâtisse double en bois, à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur devant être démontrée par billets de l'acquéreur a son propre ordre et par lui endossés portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes ses taxes dues et exigibles en 1906; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 fév—18 25—mars 4 11 15 22

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Propriétés de Choix pour Résidence

Dans les Quatrième et Sixième Distr cts.

Consistant de

L'Elégante Résidence, No 2915 rue Chestnut.

Le Joli Cottage Double, 1129 et 1131 rue Marengo.

La Résidence en Bois à Deux Etages 1221 rue Delachaise.

Cottage-Résidence, 2232 rue Brainard, près de la rue Jackson.

Frederic Charles Cook et als versus Walter Henry Cook

No 78,228—Cour Civile de District pour la paroisse d' rléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet—JEUDI le 15 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 30 janvier 1906, et signé en Cour ouverte le 5 février 1906, dans l'affaire de Frederic Charles Cook et als versus Walter Henry Cook, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 284, borné par les rues Chestnut, Colisée, Sixième et Septième, désigné comme lot No 1 sur un plan par De Armas, annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 18me jour de Mai 1871; lequel lot mesurant 84 pieds 4 pouces de face à la rue Chestnut sur 128 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur entre lignes, arallèles.

Les améliorations sont connues comme No 2915 rue Chestnut, comprenant une élégante résidence en bois à deux étages, bien subdivisée, ayant gaz, hydrant, etc; aussi une bâtisse à deux étages contenant 4 chambres et louée à bail jusqu'au 1er octobre 1906 à $720 par an.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet 285, borné par les rues Marengo, Colisée, Chestnut et Constantinople, mesurant 62 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent le joli cottage double désigné par les numéros 1129 31 rue Marengo, loué à bail jusqu'au 1er octobre 1906, a $495 00 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui trouvent, droits, voies et servitudes situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Delachaise et l'avenue Louisiana, lequel lot mesurant 41 pieds 8 pouces de face à la rue Delachaise, par 128 pieds sur le côté vers la rue Chestnut, et par une profondeur sur la ligne du côté opposée de 96 pieds sur une ligne droite courant de la rue Delachaise de la 9 pieds, 4 pouces sur la ligne courant vers la rue Chestnut, de là 32 pieds sur une autre ligne droite, courant à la profondeur du fond, lequel dit lot ayant une largeur de 32 pieds 4 pouces tous plus ou moins.

Les améliorations sont connues comme No 1221 rue Delachaise, comprenant la résidence en bois à deux étages, confortablement distribuée, hangs a dans le fond, etc., louée à bail jusqu'au 1er octobre 1906 à $300 par an.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Jackson et Philip, mesurant 47 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Brainard par 122 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage résidence superbement situé, connu comme No 2232 rue Brainard, loué à bail jusqu au 1er octobre 1906 à $300 00 par an.

Condition de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans, représenté par billets avec lien de vendeur et privilèges portant intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date jusqu au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes de 1906 devant être assumées par les acquéreurs.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Villeré, notaire Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de la adjudication.

Lloyd Posey, avocat pour le demandeur
Gabriel Fernandez, Jr. avocat pour le défendeur.

11 fév—11 18 25 mars 4 11 14 15

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1906.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs
Chamb